CONSEIL DE VIE SOCIALE
IEM PAUL DURAND VIEL

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL DE VIE SOCIALE
DU VENDREDI 01er AVRIL 2016

Début de séance : 10h25

Présents :

Elus TITULAIRES :

- Mr DAVOULT Fabien : membre titulaire représentants des usagers

- Mr DESCHAMPS Armand : membre titulaire représentant des usagers

- Melle LAMBERT Océane : membre titulaire représentant des usagers

- Mr REMANDE Corentin : membre titulaire représentant des usagers

- Melle POIX Mélanie : membre titulaire représentant des usagers

- Mr SANTERNE Quentin : membre titulaire représentant des usagers

- Mme LEDUEY Sandra : membre titulaire du collège des représentants de l'autorité parentale ou représentant légal

- Mme BUREAUX Nathalie : membre suppléant du collège des représentants de l'autorité parentale ou représentant légal (en l'absence de Mme DESCHAMPS Corinne passe titulaire)

- Mme GARDEY Stéphanie : membre suppléant représentant des salariés (en l'absence de Mme DECHAMPS Françoise passe titulaire)

- Elus suppléants :

- Mr MAUTUIT Alexandre : membre suppléant représentant des usagers

- Melle PENEDA-LOPEZ : membre suppléante représentant des usagers

- Mr ROUET Antonin : membre suppléant représentant des usagers

22, Route de Croismare – 76133 ST MARTIN DU BEC
Tél. 02 35 20 21 20 - Fax. 02 35 20 94 14 - E.mail : iem.st-martin-du-bec@apf.fr

CONSEIL DE VIE SOCIALE
IEM PAUL DURAND VIEL

Le chorum étant atteint, la présidente Océane LAMBERT ouvre la séance.
Après avoir excusé les personnes absentes, Melle LAMBERT Océane, présidente du CVS passe la parole à Mr MATHIEU Michaël et propose de faire un tour de table pour que chacun se présente.
Mr MATHIEU explique que la réunion du CVS d'aujourd'hui est particulière puisqu'il s'agit de présenter le projet de restructuration de l'IEM à partir de l'étude de faisabilité réalisée par Mr Christophe VAN HULLE du cabinet CUBIK.

C'est pourquoi ont été invités Mr CHEGARAY, président de l'association Marguerite de Croismare, Mr JOUENNE Philippe, Maire de St Martin du Bec accompagné de ses adjoints, ainsi que Mme GRELIER Estelle, Secrétaire d'Etat chargée des Collectivités Territoriales qui va nous rejoindre dans quelques minutes ; Mme DURANDE Florence, présidente de la Communauté des Communes de Criquetôt l'Esneval et Conseillère Départementale ainsi que Mr ROUSSELIN Jean-Louis, Conseiller Départemental, malheureusement absents et excusés.

Mr MATHIEU propose de faire un rappel de l'histoire de l'établissement depuis son arrivée en qualité de directeur. Il passera ensuite la parole à Mr VAN HULLE qui fera une présentation de l'étude. Ils pourront ensuite répondre aux questions des membres du CVS et des personnes présentes et obtenir leur avis sur ce projet.

Le centre Paul Durand Viel a ouvert en 1966, nous fêterons le 50ème anniversaire en septembre prochain.
Rappel de la situation depuis 2006, date à laquelle Mr MATHIEU a été nommé directeur avec pour mission entre autre, d'établir un diagnostic de cette structure non seulement au niveau de l'accessibilité mais également au niveau des conditions de vie des usagers et des conditions de travail des professionnels.

A l'issue de ce pré-diagnostic, le premier réflexe a été de se dire qu'il fallait que nous partions d'ici. En effet, cette structure n'était plus adaptée pour un accueil décent des jeunes et n'offrait pas des conditions de travail respectueuses pour les salariés.

Nous avons alors lancé avec le Cabinet ARCHI un programme qualitatif. Ce travail d'échanges avec les différents acteurs (usagers, parents, salariés, partenaires) a permis de définir nos besoins en terme de surfaces, de répartition et d'utilisation.

Ce travail a débouché sur plusieurs hypothèses, la première étant une réhabilitation de l'existant avec la construction d'un nouveau foyer d'hébergement sur le site. La seconde étant de partir de St Martin du Bec avec l'idée de pouvoir apporter peut être aux usagers l'accès à d'autres services.

22, Route de Croismare – 76133 ST MARTIN DU BEC
Tél. 02 35 20 21 20 - Fax. 02 35 20 94 14 - E.mail : iem.st-martin-du-bec@apf.fr

(Etude jointe en annexe)

Melle Océane LAMBERT propose un tour de table pour que chaque personne s'exprime sur la présentation qui vient d'être faite.

Mr JOUENNE, Maire de St Martin du Bec confirme que la mairie souhaite garder le centre Durand Viel, qu'il y voit l'identité communale. Il reste encore plein de choses à envisager avec et autour de l'école notamment. Ce projet est très intéressant. Le choix de la municipalité se porte sur le scénario 2. La crainte de Mr JOUENNE se situe plus au niveau de la démolition complète et la charge de travail. Mr VAN HULLE souligne qu'une démolition est plus simple techniquement qu'une restructuration. C'est plus l'impact que cela représente notamment de « raser le passé ».

En ce qui concerne la mairie Mr JOUENNE indique que le PLU a été anticipé et que la mairie peut céder une deuxième parcelle du côté où le personnel se gare mais que ce terrain est instable parce qu'il borde la route de l'observatoire.
Mr VAN HULLE dit que cela peut servir pour le stationnement du personnel.

Mr CHEGARAY, président de l'Association Marguerite de Croismare intervient à son tour en affirmant qu' en tant qu'association propriétaire, on est très favorable au projet surtout de maintenir le centre Durand Viel à St Martin et étant une association 1901 à but non lucratif. Il n'y aura aucun problème en ce qui concerne le foncier, ce sera relativement facile à régler. Ce sera entériné dans le cadre de la prochaine assemblée générale.

Mr MATHIEU revient sur l'inclusion. Le vivre ensemble ce n'est pas de vivre dans la même classe (il rappelle que le niveau scolaire des jeunes de l'établissement en majorité est aux alentours du CE2). Après la bibliothèque, on peut envisager une cantine commune, ainsi que la cour de récréation, la salle de psychomotricité ou d'autres services comme le portage de repas au domicile des habitants de St Martin du Bec, plein de projets sont à réfléchir et même pourquoi pas mettre à disposition des classes dans l'établissement.

Des jeunes de l'école participent à l'atelier Théâtre et inversement des jeunes de l'IEM sont inscrits dans un club de basket à Fécamp. Un partenariat avec le club de voile de St Jouin de Bruneval a été passé. Ceci n'est que quelques exemples du travail d'inclusion effectué au quotidien par l'ensemble des professionnels.
Il existe déjà une réponse pour les 16-20 ans par le biais d'appartements extérieurs où peut être travaillé l'autonomie et l'accès au service. Ce projet est en cours de développement avec les autres structures existantes pour cette tranche d'âge sur Montivilliers et les alentours.
L'entrée dans la CODAH permettrait à la population d'obtenir une augmentation des transports et de bénéficier des différents services proposés sur la banlieue havraise.

22, Route de Croismare – 76133 ST MARTIN DU BEC
Tél. 02 35 20 21 20 - Fax. 02 35 20 94 14 - E.mail : iem.st-martin-du-bec@apf.fr

Mme GRELIER revient sur le fait du rapprochement de la Communauté de Communes de Criquetôt L'esneval à la CODAH qui sort du schéma du préfet, mais il n'est pas encore sûr que cela se fasse pour le moment, le Havre n'est pas encore dans cette intention, il y a encore plusieurs points de procédure à préciser avec les élus havrais notamment. Très touchée par les imbrications de la commune dans ce projet et il serait vraiment regrettable que l'IEM quitte la commune pour se noyer dans la masse urbaine quand on voit l'investissement de chacun. Ce projet est vraiment à soutenir.
Mr MATHIEU souligne qu'il est déplorable de voir que par un découpage géographique certains services s'arrêtent à la périphérie de la commune : Mobi'fil à Notre Dame du Bec, la fibre optique Mannevillette...

Mme GRELIER a plaidé pour la Communauté de Communes de Criquetôt L'Esneval mais Le Havre est plus en faveur de celle de St Romain de Colbosc. L'état est bien conscient de tout ça.

Mr DEPREZ, représentant de la CAPFD (conseil départemental de l'APF) est tout à fait partant pour le scénario 2 et demande qu'une présentation soit faite aux membres du conseil départemental et régional
Mr MATHIEU informe Mr DEPREZ qu'il est à leur disposition pour présenter le projet lors d'une des réunions de travail du Conseil Départemental de l'APF.
Mme BUREAUX, est aussi favorable pour que le centre demeure à St Martin du Bec. Les plus jeunes s'y sentent bien et les changer de lieux leur changerait leurs repères. Elle choisit le scénario 2.
Mme LEDUEY se pose beaucoup de questions par rapport à l'accueil des jeunes pendant les travaux.
Mr VANHULLE explique que le site sera divisé en deux, d'un côté la construction neuve du foyer d'hébergement et l'externat sur un bâtiment totalement neuf à la fois dans le verger et la cour de récréation. Ensuite on viendrait démolir le bâtiment existant une fois la construction terminée. Nous pourrons alors aménager les parkings.

Les représentants titulaires des usagers donnent individuellement leurs avis.
Mr REMANDE Corentin préfère la ville car vu son âge et la fréquentation des appartements de Montivilliers et après avoir testé la vie en autonomie et les accès à la ville, il préfère continuer à développer cet aspect. Par contre pour les plus jeunes, il dit que le centre c'est bien.
Même avis pour Mr MAUTUIT Alexandre qui apprécie le scénario 2 mais qui souhaite également travailler un projet d'autonomie.

Mr DAVOULT Fabien aimerait qu'il y ait plus de commerces à St Martin du Bec car il aime bien sortir. Mais il se plait bien aussi au centre.

Mr DESCHAMPS Armand préfère la campagne car il a ses habitudes et serait dépaysé.

Mr SANTERNE Quentin est habitué à la campagne et au centre et s'y plait bien. Le scénario2 est bien.

22, Route de Croismare – 76133 ST MARTIN DU BEC
Tél. 02 35 20 21 20 - Fax. 02 35 20 94 14 - E.mail : iem.st-martin-du-bec@apf.fr

CONSEIL DE VIE SOCIALE
IEM PAUL DURAND VIEL

Si vous le souhaitez, vous pouvez contacter les représentants des parents :

- **Collège des représentants de l'autorité parentale ou du représentant légal**

Mme LEDUEY Sandra, titulaire
Impasse de la Linerie
205 Bis Hameau de Miquetot
76540 ANGERVILLE LA MARTEL
02 35 10 55 05
rv.ldy@hotmail.fr

Mme BUREAUX Nathalie, suppléante
5 Rue des Cyprès
76540 THEUVILLE AUX MAILLOTS
02 35 28 65 84
bureaux.nathalie@free.fr

- **Collège des représentants des familles**

Mme DESCHAMPS Corinne, titulaire
32 Rue des Mallières
76600 LE HAVRE
06 22 33 69 22

deschamps.corinne0100@orange.fr